

Programme de formation sécurité et juridique SI

Les horaires peuvent changer.

Jour 1 : Sécurité des systèmes d'information de Santé

Cours introductif – 1h30

--- Le problème Sécurité – Actualité SSI Santé 2015 – Cybersécurité : les fondamentaux.
Menaces sur les systèmes critiques – Menaces sur le système de santé

Cours n°1 – 3h00

--- Enjeux de la SSI en Santé – Enjeux de la SSI au sein des Etablissements de Santé
Réglementation, normes et guides – DGOS, Ministère, ASIP, DSSIS, ANSSI, HAS
Rôle des ARS, des GCS, CHT et futur GHT

--- Questions / réponses et Débat

Pause Déjeuner – Pris ensemble

Cours n°1 - Suite

ATELIER 1 – 2h00

--- Analyse de risques du système d'information – Méthode et réalisation en équipe

Jour 2 : Organiser la SSI selon les règles de l'art

Cours n°2 – 2 heures

--- PSSI de l'Etat, PGSSI-S, Certification des ES, Hôpital Numérique, Normes ISO,
Décret Confidentialité, Décret Hébergeur, RGS – Aboutir à sa PSSI d'Etablissement

--- Présentation d'une PSSI concrète

Intervention Juridique – 1h30 heures

--- Droit SSI – Responsabilités des acteurs et des utilisateurs – Pouvoir de l'employeur
– Mesures de signalement et dépôts de plainte – Notion de preuve

--- **Séquence interactive en vidéoconférence avec un Avocat spécialisé**

Pause Déjeuner

Cours n°2 – 2 heures

--- De la PSSI au Programme de Sécurité

--- Manager la SSI au quotidien – Quels outils simples ?

--- Quels projets pour constituer le premier volet SSI ?

Jour 3 : Mettre en œuvre une politique de sécurité des systèmes d'information

Cours n°3 – 2 heures

--- Communiquer le programme de Sécurité et faire adhérer les forces en présence

--- Exemples concrets – Notes SSI, Plan Projets, Communication

ATELIER 2 : 1h30

Référent SSI, RSSI – Rôles, fonctions, responsabilités, transversalité

Pause Déjeuner

ATELIER 3 – 2 heures

Analyse de risque fonctionnelle

Méthode et travail en Groupes

Evaluation de la formation – QCM Satisfaction 15 minutes

La synthèse des éléments d'appréciation vous sera transmise par le Consultant, 3 jours à l'issue de la formation.